



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 11 octobre 2012

Présidence: M. Michael ROHRER

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 25 relatif à l'octroi distinct et permanent de superficie à constituer sur la parcelle communale N° 4233 (Plan de quartier Communet-Borgeaud) pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives (B2.4);
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des Finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'autoriser la Municipalité à constituer sur la parcelle communale N° 4233 un droit distinct et permanent de superficie en faveur d'un investisseur à désigner par la Municipalité pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives B2.4 (PPA Le Communet-Borgeaud).

Le délai référendaire de 20 jours court dès l'affichage au pilier public.

Pour le bureau du Conseil communal

Le président:

Michael Rohrer



La secrétaire:

Mireille Tacheron